

Table des matières

Sigles et abréviations	5
-------------------------------	---

Vertige. Brève introduction	7
------------------------------------	---

Laurent ROUSVOAL

Cycle préliminaire

Juger les crimes : mises en perspectives théoriques et européennes

Les mutations de la fonction de juger et la dette universelle de justice	15
---	----

Jérémie VAN MEERBEECK

Section 1. Du juge Jupiter au juge Hermès	16
--	----

§ 1. Le modèle moderne de la fonction de juger	16
--	----

§ 2. Un modèle bousculé par les évolutions contemporaines	17
---	----

Section 2. L'invention de la fonction de juger européenne	21
--	----

§ 1. La consécration de la dette de justice	21
---	----

§ 2. L'émergence d'un pouvoir judiciaire indépendant	27
--	----

Section 3. Quelques réflexions	32
---------------------------------------	----

§ 1. L'ancien et le nouveau	32
-----------------------------	----

§ 2. Un regard critique sur les défis contemporains?	35
--	----

Conclusion	38
------------	----

La juridiction criminelle dans la jurisprudence de la Cour européenne des droits de l'homme. Réflexions sur le jury populaire	41
--	----

Jenny FRINCHABOY

Section 1. La mutation des juridictions criminelles sous l'influence de la jurisprudence européenne	44
--	----

§ 1. Les manifestations de l'influence européenne	45
---	----

§ 2. Les mutations inévitables	50
--------------------------------	----

Section 2. Une incidence limitée de la jurisprudence européenne sur la mutation des juridictions criminelles	54
§ 1. Une approche globale respectueuse des spécificités nationales et organiques	54
§ 2. Une approche concrète attentive aux particularités factuelles	59
La juridiction criminelle à l'aune du droit pénal de l'Union européenne	67
Benoît AUROY	
Section 1. Une influence grandissante du droit de l'Union européenne sur la juridiction criminelle	71
§ 1. Une intervention sur la juridiction criminelle	71
§ 2. Une source d'inspiration pour la juridiction criminelle	77
Section 2. Une réception incomplète du droit de l'Union européenne par la juridiction criminelle	81
§ 1. Une application défectueuse des injonctions européennes	81
§ 2. Une résistance à l'inspiration européenne	84

Partie 1.

Juger les crimes en France : cours d'assises et pluralité des enjeux

La cour d'assises française, une institution en crise	91
Laurent ROUSVOAL	
Section 1. L'élément en mutation	97
§ 1. La stabilité de la puissance présidentielle	97
A. Réalité	97
B. Adversité	99
§ 2. La lancinante question du jury	101
A. La réforme nécessaire	101
B. Le péril caché	105
Section 2. Le système en transition	108
§ 1. Autour de la cour d'assises	108
A. Jeux de qualifications	109
B. Jeux de juridictions	113
§ 2. Contre la cour d'assises	117
A. Dynamique	117
B. Perversité	122

Les rationalités des décisions de cours d'assises françaises : examen sociologique	125
Philip MILBURN	
Section 1. L'analyse des décisions des cours d'assises : entre rationalités institutionnelles et conceptions (inter-)personnelles	127
§ 1. De la politique criminelle à la décision de peine : éléments de mesure	128
§ 2. Les décisions improbables : de l'intime conviction à la conception interpersonnelle	132
Section 2. La formation des décisions d'assises : de l'audience à la délibération	137
§ 1. Effets d'audience	138
§ 2. De l'audience aux délibérations	145
§ 3. Le jury, une valeur ajoutée ?	150
La cour d'assises vue par un praticien	153
Thierry FILLION	
Section 1. Les acteurs de la cour d'assises	153
Section 2. Les affaires (non) traitées	162
Section 3. L'audience	165
Section 4. La décision de la cour d'assises	167
Section 5. L'appel	170
Conclusion	173

Partie 2.

Juger les crimes dans les pays voisins : quelle place pour quelle(s) juridiction(s) ?

Le jury populaire, clef de voûte de la légitimité du système pénal en Angleterre et au Pays de Galles	179
Laurène SOUBISE	
Section 1. Le jury populaire, une institution critiquée	181
Section 2. Le jury populaire, une institution marginalisée en pratique	184

Section 3. Le jury populaire, un simple symbole ?	190
Conclusion	197
La cour d'assises en Belgique : entre préoccupations idéologiques et visions managériales	199
Christine GUILLAIN	
Introduction	199
Section 1. Brève mise en perspective historique	200
Section 2. Questions choisies en lien avec la cour d'assises	202
§ 1. La scission du procès pénal : un débat distinct sur la culpabilité et sur la peine	202
§ 2. La décision sur la culpabilité : de l'intime conviction à la culpabilité au-delà de tout doute raisonnable	203
§ 3. Une obligation de motivation tant sur la culpabilité que sur la peine	206
§ 4. L'impossibilité d'interjeter appel de la décision de la cour d'assises	208
Section 3. Les arguments en faveur de la suppression de la cour d'assises	210
§ 1. D'une institution jugée obsolète...	211
§ 2. À une vision managériale de la justice...	216
Section 4. Les réformes successives : la cour d'assises réduite à peau de chagrin par un recours massif à la correctionnalisation	218
§ 1. La correctionnalisation des crimes par l'admission de circonstances atténuantes : un mécanisme ancien	219
§ 2. Le système de la correctionnalisation à la belge	220
§ 3. La correctionnalisation des crimes : atténuation ou extension de la répression ?	222
§ 4. La loi du 21 décembre 2009 relative à la réforme de la cour d'assises	223
§ 5. La loi du 5 février 2016 « modifiant le droit pénal et la procédure pénale et portant des dispositions diverses en matière de justice »	226
Section 5. Les alternatives à la procédure d'assises	228
§ 1. Les propositions de la Commission de réforme de la cour d'assises du 23 décembre 2005	228
§ 2. Les propositions de l'Université de Gand	231
§ 3. Les propositions de la Commission de réforme de la procédure pénale	232
Conclusions	234

La participation citoyenne aux juridictions criminelles de jugement en Allemagne	237
Benedikt LINDER	
Section 1. La participation citoyenne aux juridictions criminelles de jugement	238
§ 1. Les racines de la participation citoyenne en Allemagne	238
A. L'évolution de la participation citoyenne en matière pénale	238
1. La participation citoyenne à la fin du XIX ^e siècle	239
2. Atténuation de la participation citoyenne par la réforme de 1924	240
B. Les bases légales de la participation citoyenne	242
§ 2. La détermination de la juridiction compétente en matière pénale	243
A. Les différents degrés de juridiction en Allemagne	243
B. Les critères pour déterminer la juridiction matériellement compétente	244
1. Distinction entre crimes et délits	245
2. Les catalogues d'infractions	246
3. Les autres critères	247
C. Les juridictions compétentes en matière criminelle	248
1. Les juridictions de première instance	248
2. Les juridictions d'appel	250
3. Les juridictions de cassation	250
Section 2. Perspectives allemandes en matière de participation citoyenne	251
§ 1. La position des échevins en Allemagne	251
A. Le statut et la désignation des échevins	251
B. La participation citoyenne par rapport aux différents degrés	253
C. Les rapports entre magistrats professionnels et échevins	254
1. Droit des échevins d'avoir accès au dossier	254
2. Possibilité d'un droit de veto des échevins majoritaires	255
3. Motivation des décisions	256
§ 2. La discussion de la participation citoyenne en Allemagne	257
A. Motivation des réformes en matière de participation citoyenne	257
1. La transformation du <i>Schwurgericht</i> par la réforme de 1924	257
2. La réduction du nombre de juges bénévoles en 1975	259
3. Introduction de la composition réduite de la <i>große Strafkammer</i> en 1993	260
B. Problèmes pratiques en matière de participation citoyenne	261
1. Entrisme par des échevins d'extrême droite	261
2. Participation des échevins comme cas d'ouverture à cassation	261
3. Marginalisation des échevins à travers la négociation de peine	262

Conclusion	263
Le jugement des crimes en Suisse : juges laïcs et gravité relative	265
Damien SCALIA	
Introduction	265
Section 1. Quelques éléments d'histoire récente	266
Section 2. Unification de la procédure pénale : de l'abandon du jury populaire... à l'instauration du juge laïc	270
§ 1. Abandon du jury populaire	271
§ 2. Clarifications terminologiques et devoirs	274
Section 3. Les crimes les plus graves comme référentiels variables	278
Conclusion	281
La participation du peuple à l'administration de la justice pénale en Italie : physionomie structurelle et fonctionnelle de la Corte d'assise	283
Luca LUPÁRIA DONATI et Giulia FIORELLI	
Section 1. La participation populaire à l'administration de la justice en Italie : origine et évolution historique de la Corte d'assise	283
Section 2. La compétence de la Corte d'assise	290
Section 3. La procédure devant la Corte d'assise	294
Section 4. La délibération collégiale de l'arrêt	297
Section 5. Le contrôle exercé par la Corte d'assise d'appello sur la décision	300
Les juridictions de jugement en matière criminelle.	305
L'exemple espagnol	305
Amane GOGORZA	
Section 1. L'ambivalence du système spécialisé de jugement des crimes	308
§ 1. Le choix principal d'une justice centralisée	308
A. Les origines de la <i>Audiencia nacional</i>	308
B. La mise en cause originelle de la <i>Audiencia nacional</i>	311

§ 2. Le choix secondaire d'une justice populaire	313
A. La reconnaissance perturbée du <i>Tribunal del jurado</i>	313
B. Le rôle restreint du jury populaire	315
Section 2. La coexistence des systèmes spécialisés de justice criminelle	317
§ 1. Le désordre des compétences matérielles	318
A. La compétence du <i>Tribunal del jurado</i>	318
B. La compétence de la <i>Audiencia nacional</i>	321
§ 2. La crise de légitimité des modèles de justice criminelle	323
A. L'épreuve de la justice populaire	323
B. L'épreuve de la justice centralisée	326
 Conclusion 	
Conclusion en forme de comparaison(s)	331
Guillaume CHETARD	
Section 1. Diversité des systèmes	333
§ 1. L'absence de principe commun imposant le jugement des infractions les plus graves par un jury	334
A. L'absence de notion commune de «juridiction criminelle»	334
B. L'absence de conception commune de la place des juges citoyens	336
§ 2. Les causes possibles de cette absence	338
Section 2. Communauté des problématiques	345
§ 1. La remise en question des fondements du jury criminel	346
A. Les coûts du jury	346
B. La légitimité du jury	348
§ 2. L'affaiblissement institutionnel des jurys criminels ordinaires	351
A. Le jury marginalisé	351
B. Le jury dénaturé	353
Conclusion	355